

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 1^{er} AVRIL 2014**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, premier jour du mois d'avril deux mille quatorze, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

9 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1627-04-14 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1628-04-14 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 7 mars 2014 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Avis techniques**

CAPV2014-04-01

A) Municipalité de Saint-Sébastien - Règlement 396-5

Les membres du Comité administratif recommandent l'approbation du règlement 396-5 de la municipalité de Saint-Sébastien, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations et objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC. En l'occurrence, ce règlement vise certaines spécificités relatives à la tenue de ventes de garage.

M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, prend son siège.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Pacte rural 2014-2019 - Séance de travail

Les membres du comité administratif recommandent de tenir une séance de travail relativement au dossier du Pacte rural 2014-2019 afin de discuter 1) du règlement en vigueur concernant l'exclusion de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le processus de décision pour ce dossier, 2) de l'explication des différents volets de la politique nationale de la ruralité et du nouveau Pacte rural et 3) du mode de répartition des sommes attribuées par le gouvernement.

APARTÉ - Séance de travail - Analyse du budget

Les membres du comité administratif suggèrent qu'une séance de travail intervienne au mois de mai ou juin afin de discuter des orientations du budget 2015.

2.2 Entente tripartite de développement culturel - Demandes d'aide financière

Le directeur général soumet que le Comité de suivi de l'entente tripartite de développement culturel analysera les demandes d'aide financière déposées. Un rapport sera intégré aux documents préparés pour la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 9 avril 2014.

2.3 Comité de liaison avec la Garnison - Nomination

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité économique et sociale générée par la présence de la Garnison rayonnant sur tout le territoire du Haut-Richelieu de même que la visibilité de la région par ceux qui la fréquentent;

1629-04-14 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu mandate le directeur général Mme Joane Saulnier afin de siéger au comité de liaison avec la Garnison.

ADOPTÉE

3.0 FONCTIONNEMENT

3.1 Finances

3.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 9 avril prochain.

CAPV2014-04-01

3.1.2 OBV Baie Missisquoi - Aide financière

Le directeur général soumet que la remise de l'aide financière accordée pour 2014 à l'organisme de bassin versant de la baie Missisquoi se tiendra à 19h15 le 9 avril 2014. Un montant de 10 000\$ sera remis.

3.1.3 Demande d'appui - MRC du Haut-Saint-François vs Traitement des dossiers par la CPTAQ

Les membres du comité administratif recommandent d'appuyer les démarches de la MRC du Haut-Saint-François afin que la Commission de protection du territoire agricole accélère le processus d'analyse et de décision des demandes soumises.

3.1.4 Panneau électrique principal - Dommages

Le directeur général soumet la réponse d'Hydro-Québec refusant de rembourser la MRC pour la réparation des dommages au panneau central et ce, considérant qu'il s'agit d'un phénomène de capillarité (16 205,73\$). Cette conclusion a également été confirmée par l'ingénieur de la MMQ. Le dossier est désormais clos.

3.2 Fonctionnement - Divers

3.2.1 Demandes de rencontre

A) FQM - Journée du président

Les membres du comité administratif souhaiteraient une grande participation des membres du conseil à la rencontre du président du FQM, M. Richard Lehoux, laquelle se tiendra à Saint-Valentin le 7 mai 2014. A cet effet, une invitation sera acheminée à chaque municipalité par la FQM afin d'identifier le lieu précis et l'heure.

B) Transport adapté - Rencontre

Préalablement à la séance ordinaire du 9 avril 2014, M. Luc Côté est invité à rencontrer les membres du conseil afin d'expliquer le mode de facturation des municipalités pour les usagers du transport adapté.

C) SPEC

La rencontre avec M. Guy Boulanger, directeur général de la SPEC est reportée au mois de mai 2014.

3.2.2 Réunion du comité administratif

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} juillet est un jour férié;

1630-04-14 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

DE tenir la réunion des membres du Comité administratif le 3 juillet 2014, 9h00.

ADOPTÉE

CAPV2014-04-01

4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1 Règlement 389 - Avis de motion

Les membres du comité administratif recommandent le dépôt d'un avis de motion en vue de modifier le règlement 389 de sorte à rendre le bac de 360 litres obligatoire dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, particulièrement pour le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Préalablement à la séance ordinaire, les membres du conseil échangeront relativement à l'implantation du bac obligatoire au sein du territoire périurbain.

5.0 COURS D'EAU

5.1 Cours d'eau Bertrand, branches 1 et 2 - Règlement 498

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 498 abrogeant toutes dispositions réglementaires relatives aux branches 1 et 2 du cours d'eau Bertrand situées en la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1631-04-14 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 1^{er} avril 2014.

ADOPTÉE

M. Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier